



Saint Pierre de Chartreuse

-

Projet « Cœur de village, cœur de Chartreuse »

Développer le Bourg, cœur du Village



- **Accueillir les équipements publics structurants et les fonctions de centre-bourg**
- **Rendre le cœur de village attractif, au profit aussi de l'activité commerciale**
- **Etendre le cœur de village et relier les pôles entre eux :**
 - Plan de Ville
 - Place de la Mairie
 - Route de Baffardière/front de neige
- **Permettre un parcours piéton dans le Bourg sécurisé et agréable :**
 - Aménager
 - Animer
 - Signalétique
- **Créer le lien avec les autres pôles :**
La Diat, Les Essarts, Saint Hugues, les hameaux



Place de la Mairie et Ancienne Mairie



C'est la place « historique » du village

- Réhabiliter le bâtiment de l'Ancienne Mairie
- Accueillir des fonctions de centre-bourg
- Mettre en valeur les vues sur le grand paysage (plateforme de la salle des fêtes, terrasse de l'actuel office de tourisme)
- Animer la Place de la fontaine
- Améliorer sa visibilité et accessibilité dans le Bourg par une signalétique adaptée, une promenade au cœur du village

Devenir du bâtiment de l'Ancienne Mairie



De multiples pistes et besoins :

- Mise en accessibilité et aménagement de la salle des fêtes (cuisine, toilettes, accessibilité, projections/ciné, spectacles, ...)
- Une Maison de Santé
- Un espace culturel (bibliothèque, espaces de musique, ...)
- Une Maison des Associations
- Une salle d'activités pour les jeunes
- Un espace de co-working
- Des espaces d'accueil pour des séminaires d'entreprises
- Un ou deux logements
- Réhabilitation du bâtiment (isolation, toiture, électricité, ...)
- Aménagement de la plateforme / ancienne cour d'école
- ...

A valider, hiérarchiser / phaser

Devenir du bâtiment de l'Ancienne Mairie



**Une étude de « programme » en cours
avec le bureau d'études Territoires 38 / Elegia**

Premières hypothèses de phasage des interventions :

- 2020 / 2021 :
 - Mise en accessibilité de la salle des fêtes par une plateforme d'accès depuis la cour de l'office de tourisme
 - Une Maison de Santé (RDC sous la salle des fêtes)
- 2021/2022 :
 - Horizon du transfert des services du Parc et de l'Office de tourisme dans le nouveau bâtiment du Plan de Ville
 - Aménagements à définir, en fonction des besoins, du programme retenu et des capacités financières de la Commune

L'Ancienne Mairie : mise en accessibilité



Saint Pierre
de Chartreuse

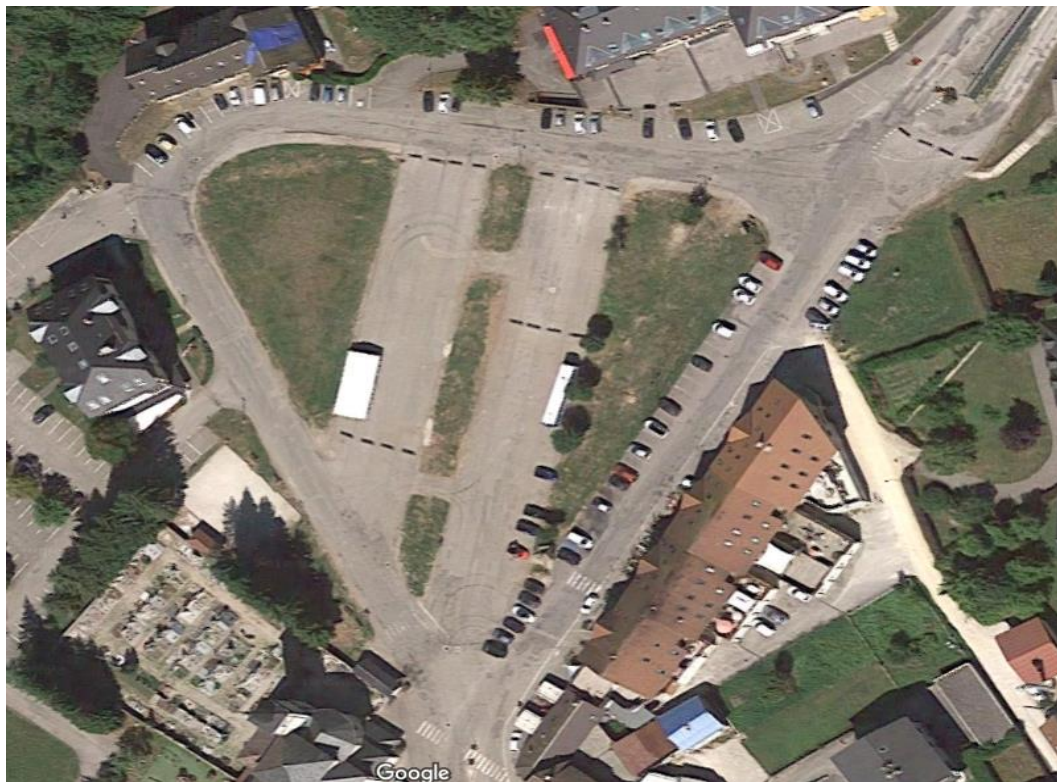




Saint Pierre
de Chartreuse

Questions / réponses

Plan de Ville et Maison du Parc / Office de tourisme



Rappels du contexte



- **Des expérimentations de plans de circulation et un questionnaire aux habitants : été 2017**
- **Un atelier « circulation et fonctionnement du Plan de Ville » le 25 octobre 2017**
- **Proposition d'implanter la Maison du Parc et l'Office de tourisme intercommunal sur le Plan de Ville : Début 2018**
- **Enquête publique pour déclasser une partie du domaine public communal pour permettre la réalisation du bâtiment : 2018**
- **Etudes de projet de nouveau bâtiment et organisation de la maîtrise d'ouvrage : 2018 / 2019**

Synthèse des enjeux issus de l'atelier « circulation et fonctionnement du Plan de Ville » du 25 octobre 2017 et du questionnaire aux habitants



- ▶ Créer un espace convivial, de détente et agréable, sans voitures
- ▶ Aménager les espaces publics et les terrasses
- ▶ Abandonner la circulation à double sens devant les commerces du Plan de Ville
- ▶ Du stationnement à proximité raisonnable pour les commerces
- ▶ Des places pour « PMR » et livraisons immédiatement devant les commerces
- ▶ Un espace de jeux sécurisé pour les enfants
- ▶ Améliorer la signalisation
- ▶ Eventuellement, adapter le fonctionnement selon la période (penser au fonctionnement l'hiver, évènements, ...)
- ▶ Réduire la vitesse dans le bourg et sécuriser les autres secteurs (Baffardière, ...)

Projet de Maison du Parc de Chartreuse et d'Office de tourisme intercommunal



Projet architectural retenu

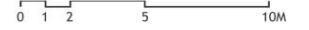


PERSPECTIVE VUE DEPUIS LE PARVIS





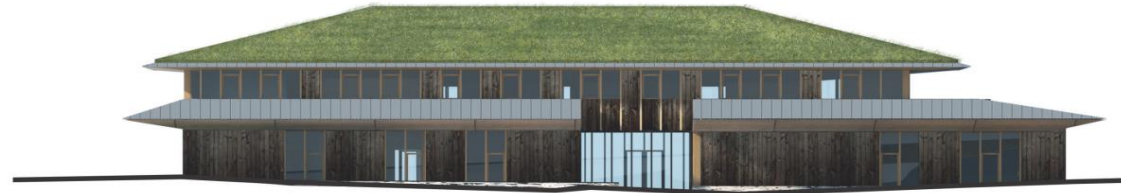
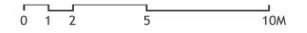
FAÇADE OUEST ECH. 1/200



FAÇADE NORD ECH. 1/200



FAÇADE EST ECH. 1/200



FAÇADE SUD ECH. 1/200





EPANNELAGE DEPUIS LA DESCENTE SUR LE PLAN DE VILLE



Mise en œuvre dès l'automne 2019 d'améliorations fonctionnelles du Plan de Ville :

- Marquages des places de stationnement
- Création d'une « zone bleue » de stationnement (durée limitée 2 h) sur l'allée des commerces
- Créer un espace de stationnement motos / vélos
Améliorer la signalisation
- Mettre en zone 30 le cœur du Bourg

Etudier dans le détail les espaces publics en accompagnement de la Maison du Parc / Office de tourisme, pour une mise en œuvre en phase avec la livraison du bâtiment :

- Phase chantier
- A la mise en service



Saint Pierre
de Chartreuse

Questions / réponses